

## Communiqué de presse

12 octobre 2021

# Les acteurs engagés en faveur de la Réserve internationale de ciel étoilé à l'honneur

**Labellisé Réserve Internationale de Ciel Étoilé en 2018, le Parc national des Cévennes accompagne les communes, en partenariat avec les syndicats de l'électricité, dans la rénovation de leur éclairage public et les acteurs du tourisme dans la valorisation du ciel étoilé. Le 8 octobre dernier, à la veille de la manifestation nationale du *Jour de la Nuit*, 31 communes et 15 prestataires touristiques ont été mis à l'honneur pour récompenser leur engagement en faveur de la RICE.**

La réduction de la pollution lumineuse est au cœur de la RICE. Depuis 2018, un programme de rénovation de l'éclairage public est conduit en partenariat avec les syndicats de l'électricité du Gard (SMEG 30) et de la Lozère (SDEE 48) et plus récemment avec Alès Agglomération et le Syndicat de l'énergie de l'Ardèche (SDE 07). Plus de 4200 points lumineux répartis dans une cinquantaine de communes du territoire seront rénovés. Pour financer cette opération, l'établissement public a mobilisé une enveloppe conséquente. Ainsi, un financement de 1 M€, de crédits européens FEDER a été accordé en 2018 par la Région Occitanie et 500 000 € ont été attribués dans le cadre du plan « France Relance » conduit par l'État.

Afin de célébrer cette belle mobilisation en faveur de la réduction de la pollution lumineuse et la promotion du ciel étoilé, une soirée a été organisée en partenariat avec Alès Agglo, le SMEG 30 et le SDEE48 à Maison Rouge à Saint-Jean du Gard.

L'établissement public du Parc a remis une plaque « partenaire de la RICE » à 31 communes ayant rénové plus de 80 % de leur éclairage public ainsi qu' à une quinzaine de prestataires touristiques bénéficiaires de la marque *Esprit Parc National* engagés dans la valorisation de l'environnement nocturne.



**Contact presse :** Natacha Maltaverne  
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49  
[natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr](mailto:natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr)

**Parc national des Cévennes**  
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières

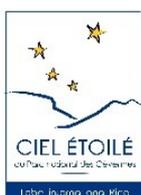
Cette soirée a également été l'occasion pour l'établissement public du Parc de présenter son observatoire photographique des paysages nocturnes.

Dans le cadre de la RICE, des campagnes de mesure de la qualité du ciel étoilé sont effectuées tous les ans pour identifier les secteurs préservés de quasiment toute pollution lumineuse et les secteurs les plus impactés. Afin d'avoir une vision plus précise de ce que recouvre cette pollution lumineuse, il a été décidé de réaliser un observatoire photographique des paysages nocturnes.

Les premières campagnes de photographies, réalisées par le journaliste scientifique, Guillaume Cannat, ont débuté en 2020 et concernent 11 points répartis sur l'ensemble du territoire du Parc dont le Pic Cassini et le sommet de l'Aigoual.

L'objectif est d'avoir une photographie du halo lumineux proche et lointain, à travers l'interface ciel / terre, de percevoir l'éclairage des secteurs urbanisés des fonds de vallées, et d'identifier les éclairages ponctuels.

Les premiers résultats indiquent que la pollution lumineuse provient principalement de l'extérieur du territoire et des halos lointains du littoral languedocien.



**Contact presse :** Natacha Maltaverne  
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49  
[natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr](mailto:natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr)

**Parc national des Cévennes**  
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières